RETRO NEWS

LA PETITE HISTOIRE DES JOURNÉES DE VICHY

Le général Huntziger

Il y avait, samedi matin, beaucoup de monde devant l'hôtel des bains à Vichy, pour assister à l'arrivée du général Huntziger, le nouveau ministre secrétaire d'Etat à la guerre.

Huntziger ! Ce nom disait, en effet, quelque chose à tous ceux qui avaient combattu ou même simplement suivi les événements de cette malheureuse guerre.

C'était celui de l'ancien chef de la deuxième armée, qui avait tenu bon à la charnière de Montmédy, de l'homme qui, dans cette tragique fin de mai, par un ordre du jour devenu célèbre, avait pris chacun de ses soldats par la main en quelque sorte et tenté de l'adapter à la tactique de l'ennemi, de lui inspirer le courage et l'esprit de sacrifice.

De celui qui, estimant qu'impossible n'est pas français, avait donné à son armée cette devise qui témoignait de son appel tenace à l'effort :

« Plus est en nous ».

∴

On vit le général Huntziger descendre d'automobile devant le Parc des Sources. De taille moyenne, très blond, bien pris dans son uniforme kaki, soixante ans à peine — il est né en 1880 dans le Finistère, d'un père Alsacien qui avait opté pour la France — il passa rapidement en revue la petite troupe de gardes mobiles qui lui rendait les honneurs, puis gravit en quelques enjambées, avec l'agilité d'un jeune homme, l'escalier du perron de l'Hôtel des Bains.

Dans la foule on entendit des acclamations et des « Vive la France ».

Quelques instants plus tard, le général redescendait et se rendait à l'Hôtel du Parc, en face, chez le Maréchal Pétain.

Il arrivait, en effet, de Wiesbaden, où depuis deux mois et demi, il vivait à l'Hôtel Rose. Président de la délégation française à la Commission d'armistice, il servait là-bas la France, en face du général Von Stulpnagel, chef de la délégation allemande, avec toute sa conscience de soldat et toute son intelligence de négociateur.

Il avait ainsi à rendre compte au Maréchal.

∴

Le contre-amiral Platon

A VICHY, au sein même du gouvernement, le général Huntziger a trouvé un homme de sa trempe : le contre-amiral Platon, marin appelé au secrétariat d'Etat aux Colonies, en raison de sa conduite héroïque à Dunkerque et aussi, dit-on, de la claire vision qu'il montra d'une situation délicate au cours d'une récente mission en Afrique noire.

Le contre-amiral Platon n'a que 54 ans. Il fait aussi très jeune. Il était loin de se douter qu'il allait être ministre quand, le vendredi 6 septembre, dans le train qui, de Toulon, le ramenait en permission chez lui, à un arrêt avant Toulouse, le chef de gare se présenta à lui :

— Amiral, lui dit-il, je suis chargé de vous prier de descendre au prochain embranchement et de prendre le train pour Vichy. Le Maréchal Pétain vous attend. Il vous a nommé secrétaire d'Etat aux Colonies.

Marin discipliné, le contre-amiral Platon obéit. Et il arriva à Vichy sans avoir pris le temps d'aller chercher chez lui ses vêtements civils.

∴

On a dit de lui qu'il avait de la chance.

Il a vécu toute l'épopée de Dunkerque, s'exposant à la pluie de fer et de feu, aux côtés de l'amiral Abrial, sans récolter de blessure sérieuse.

Auparavant, à une lointaine période de sa carrière le Destin l'avait protégé.

C'était en 1917. Jeune enseigne de vaisseau, second à bord du sous-marin « La Diane », il venait de recevoir son troisième galon. Il aimait ce sous-marin et regrettait d'avoir à le quitter. Il voulait ainsi y rester. Mais son nouveau grade de lieutenant de vaisseau ne le lui permit pas.

Il devait prendre un commandement de sous-marin et prit effectivement celui de l' « Opale ».

Or, à sa sortie suivante, « La Diane » plongea et disparut. On ne sut jamais ce qu'elle était devenue.

M. Léon Blum à Chazeron

CE n'est pas une plaisanterie. M. Léon Blum a rejoint, au Château de Chazeron, MM. Daladier, Paul Reynaud, l'affreux Mandel et le général Camelin.

Dans les allées couvertes du Parc, des gens aux allures de boursicotiers cossus mais qui ne parlaient pas tous très correctement le français, disaient depuis des semaines :

— Léon Blum ? On n'y touchera pas. Il est très bien avec le président Roosevelt qui n'admettra pas son arrestation. Au surplus il n'est plus rien depuis plus de deux ans.

C'est vrai. M. Léon Blum n'est plus président du Conseil depuis avril 1938, époque à laquelle M. Daladier lui a succédé. Mais il était ridicule de penser que le président Roosevelt pouvait se mêler à cette affaire.

L'un des responsables de la catastrophe, le faux prophète du « Popu » se voit réclamer des comptes. C'est logique.

∴

On avait dit que cet homme était parti pour l'Amérique en emportant sa fortune. C'était faux.

M. Léon Blum s'était montré à l'Assemblée nationale du 10 juillet. Pas trop dans les allées du Parc ni dans les rues de Vichy. De même que M. Paul-Boncour, il redoutait les incidents cossibles.

Puis il était allé se remettre de ses émotions sur la Côte d'Azur, dans une villa dite « La Bicoque », mais qui n'avait d'une bicoque que le nom. De là, il s'était rendu dans l'Aude où, n'ayant plus son « Popu » et évincé par Spinasse et Paul Rives de leur nouveau journal « L'Effort » il fit dans une feuille, la « République Sociale », publiée par son ami Montel, de l'opposition au gouvernement du Maréchal Pétain.

Ainsi, cet homme qui n'osait plus se montrer à Vichy, vitupérait de loin.

GIVERNY.

Vers une corporation du Théâtre

La reprise du théâtre est un des aspects de la rénovation qui s'impose tant par le rôle moral de la scène que par les ressources qu'elle procure à des milliers de travailleurs. Sur les conseils du maréchal Pétain qui a averti chacun qu'il fallait d'abord s'aider soi-même plutôt que de songer à l'aide de l'Etat, quelques hommes de théâtre, actuellement à Marseille, se sont attaqués à la question. Citons parmi eux MM. Rougé-Bogue, directeur du théâtre de Nantes; Nuibo, ténor de l'Opéra; Bessière, ex-directeur des Variétés; Martain, de la Société des Auteurs. Avec quelques camarades, ils étudient une charte corporative qu'ils se proposent de soumettre au gouvernement.

Pour l'instant, ils se préoccupent d'établir les devoirs des éditeurs, auteurs, compositeurs, vedettes. L'étude des droits ne viendra qu'après. Un de leurs buts est de rénover la scène en créant un concours national d'œuvres jouables, tant lyriques que dramatiques, de dénoncer toutes les pratiques abusives en faisant du théâtre la chose non plus des affairistes, mais de ceux qui le servent. Ils proposeront aussi aux pouvoirs publics des méthodes simples pour procurer sous peu du travail à toute la corporation.

Il faudra, sans doute, revenir sur cette initiative. D'ores et déjà, une réunion est prévue à laquelle seront conviés tous les gens du théâtre. Puissent leurs suggestions contribuer à établir ce « cahier », grâce auquel le gouvernement pourra établir les statuts de la corporation et faire au théâtre, délivré de ses taxes, la place qu'il doit occuper dans la nation nouvelle.

« Tous mes amis rhumatisants obtiennent soulagement...

...en prenant du Gandol que je leur conseille car moi-même je me suis délivrée de mes rhumatismes grâce à vos cachets Gandol dont j'avais lu l'annonce sur le journal. Pourtant je souffrais de mes douleurs depuis bien longtemps et j'avais essayé, sans succès, un tas de remèdes. » nous écrit Mme J. Ayelle 8, rue de la Paix à Ste-Savine, Aube. C'est que le Gandol après avoir éliminé l'acide urique l'empêche de se reformer dans l'organisme : 14 fr. 60. Toutes pharmacies.

LE JAPON DIT TOUT IGNORER DES DEMANDES DE LA THAILANDE

(Suite de notre première page)

TOKIO, 18 septembre. — L'Agence Domei rapporte que, interrogé sur la situation en Indochine, au cours de la conférence de presse, ce matin, le porte-parole du Gaimusho a répondu qu'il n'y avait aucun élément nouveau et que les négociations se poursuivaient entre les autorités japonaises et le gouvernement de l'Indochine.

A un journaliste qui demandait s'il y avait une relation entre la demande qu'aurait faite la Thailande et les négociations nippo-indochinoises, le porte-parole répondit qu'il n'y en avait aucune. Il a ajouté qu'il ignorait tout des intentions du Siam et qu'il ne possédait pas d'autre information que celle aux termes de laquelle la Thailande aurait mis pour condition à la ratification du traité de non-agression franco-thailandais, le retour des territoires situés à l'ouest du Mekong et de quelques autres provinces. — (*Havas*).

LE RAMASSAGE des marrons d'Inde

est prescrit par le gouvernement

VICHY, 18 septembre. — Le ministre secrétaire d'Etat à l'agriculture et au ravitaillement communique :

Dans les circonstances actuelles, la France se doit d'utiliser dans les produits de son sol même ceux que dans des temps meilleurs elle pouvait se permettre de dédaigner le marron d'Inde, notamment qui convenablement traité, peut fournir une quantité importante de fécule et constituer un appoint sérieux pour la nourriture du bétail; il contient même un principe amer que l'on peut extraire et utiliser en savonnerie. Son utilisation nous avait déjà été précieuse en 1917 et 1918.

Le gouvernement prescrit le ramassage du marron d'Inde. Dans tous les départements, des centres de ramassage doivent être organisés sans délai, par les directeurs d'écoles et d'organisations de jeunesse qui procéderont à la récolte et à la conservation des marrons d'Inde dans des conditions qui leur seront indiquées par le préfet.

Dès la fin de la récolte les centres de ramassage feront connaître au directeur départemental du ravitaillement les quantités recueillies par leurs soins et leur adresse. L'enlèvement et le paiement auront lieu en octobre novembre.

Sachez conserver les pommes de terre

précieuse ressource pour l'hiver

VICHY, 18 septembre. — L'arrachage des pommes de terre qui se poursuit actuellement donne les résultats très variables ; en particulier, la longue sécheresse de l'été a réduit dans certains endroits, les rendements escomptés. D'autre part, les attaques du mildiou, assez fréquentes, rendent plus délicate la conservation des tubercules.

Pour éviter toute pourriture, il est d'abord nécessaire de bien trier les pommes de terre avant de les mettre en cave ou en silo : les tubercules blessées ou tachées serviront à la nourriture des porcs qui ne devront pas cette année, recevoir d'aliments pouvant convenir à l'homme.

Les pommes de terre se conservent bien dans un local sain, obscur, à température basse, sur un lit de planches ou de paille ; ne pas faire de tas trop épais dans lesquels l'échauffement est à craindre. Une bonne précaution consiste à saupoudrer les tubercules d'un peu de chaux éteinte ou de cendre de bois.

On ne saurait apporter trop de soin à la conservation des pommes de terre précieuse ressource pour l'hiver. (Havas).

MEXIQUE

Le gouvernement mexicain, pressenti par voie privée, pour savoir s'il serait prêt à reprendre ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, a fait savoir que rien ne s'opposait à cette reprise.

FRANCE D'OUTRE-MER

A Constantine, dans une chambre d'hôtel, on a découvert les cadavres de Mlle Boulart, 37 ans, née à Paris, et de son ami, M. François Boudrez, agriculteur à Guelma; tous deux avaient la tempe trouée par balles de revolver.

Les prisonniers de guerre

CONSEILS PRATIQUES POUR LA REDACTION DE LA CORRESPONDANCE

Communiqué officiel n° 10 de la direction du service des prisonniers de guerre

Le communiqué officiel n° 9 a précisé la façon selon laquelle doit être rédigée l'adresse des correspondances à destination des prisonniers de guerre. Le texte de la correspondance est lui aussi, soumis à certaines règles qu'doivent être respectées dans l'intérêt même du prisonnier, de sa famille et du pays.

« 1° L'envoi des lettres sous enveloppe ouverte) est autorisé. Toutefois pour des raisons de rapidité du contrôle allemand, ne pas exagérer la longueur du texte. A ce point de vue, il est préférable d'envoyer des cartes postales (non illustrées) qui facilitent grandement le contrôle et hâtent de ce fait la distribution du courrier. Le nombre de cartes ou de lettres qu'on est autorisé à envoyer n'est pas limité.

« 2° Ecrire très lisiblement, n'écrire qu'en français ou en allemand, si les deux correspondants possèdent cette langue.

« 3° Ne mettre aucun billet de banque de quelque pays que ce soit, à l'intérieur d'une lettre.

« 4° N'envoyer aucun journal ni aucune coupure de journaux.

« 5° Il est interdit d'employer des moyens secrets de correspondance, tels que encre sympathique, texte chiffré, etc.

« 6° Le texte de la correspondance ne doit ni affaiblir le moral du prisonnier ni risquer d'exposer les lettres ou cartes à une mise au rebut. Dans ce but :

« a) Autant que possible ne pas s'étendre en de vaines lamentations auxquelles le prisonnier ne peut apporter remède.

« b) Pour la même raison, ne pas importuner le prisonnier par l'exposé des difficultés journalières commerciales ou autres ; les résoudre, puis l'en entretenir après solution si cela est indispensable.

« c) Ne pas porter d'appréciation sur les événements actuels, qu'ils soient d'ordre extérieur ou intérieur.

« d) Pratiquement se borner à donner des nouvelles familiales ou des nouvelles locales qui sont d'ailleurs celles que le prisonnier désire le plus ardemment recevoir.

« 7° Aucune lettre ni carte à l'intérieur d'un colis; acheminer la correspondance exclusivement par courrier postal ».

Les conseils donnés ci-dessus pour les prisonniers de guerre sont valables également pour les internés en Suisse.

LA CARTE D'ALIMENTATION

Communiqué officiel n° 11. — « De nombreuses familles, des œuvres d'assistance ou des associations diverses ont suggéré que des cartes d'alimentation supplémentaires soient distribuées aux familles des prisonniers de guerre, en vu ede permettre l'envoi à ces derniers des denrées dont l'achat est soumis à certaines restrictions. Or, les pouvoirs publics contribuent, déjà, à l'amélioration du sort des prisonniers, en faisant envoyer par la Croix-Rouge Française, sous la forme de secours collectifs des vêtements et des denrées, prélevés sur les réserves du ravitaillement natonal ou réunis à leur intention par les soins des organismes privés ou publics.

« Les denrées ainsi envoyées dans les camps sont précisément en majeure partie des denrées dont la distribution est réglementée par les cartes d'alimentation. Dans ces conditions, l'institution d'une carte d'alimentation au profit des prisonniers aurait pour conséquence de diminuer encore les ressources dont dispose la population, puisque les prisonniers compteraient, à la fois, à titre collectif et à titre individuel, concurremment avec les autres citoyens. C'est pourquoi, dans les circonstances présentes, l'institution de ces cartes d'alimentation n'est pas souhaitable et ne peut être envisagée.

« Il est, bien entendu, toujours souhaitable aux familles de poursuivre, dans les conditions habituelles, leurs envois de paquets individuels composés de denrée ou objets dont l'achat n'est pas limité. Elles sont, d'autre part, invitées à aider, par tous les moyens en leurs pouvoirs : dons en nature ou en argent, travail bénévole, etc., la Croix-Rouge française et les œuvres qui travaillent en collaboration avec elle au profit des prisonniers. » (Havas.)

RASSEMBLEMENT DES RÉFUGIÉS

Nous informons les personnes qui désirent faire passer un avis sous cette rubrique qu'elles doivent auparavant faire viser la copie par le Commissaire de Police ou la Mairie.

Elles peuvent adresser leur texte soit aux succursales de l'Agence Havas soit dans nos bureaux en l'accompagnant du montant en un mandat-poste, afin d'éviter tout retard dans la publication.

Tarif : 15 frs la ligne.

Serais reconnaissant aux personnes pouvant donner nouvelles de Marcel Denis, 49ème B.C.A., C.A., S.P. 12.961, dernières nouvelles 4 juin. Ecrire Denis Louis, Châteauneuf-Miravail par St-Vincent-sur-Jabron (B.-A.) (2599)

Recherche Thévenet Georges, 12e zouaves C.A.B.I, 2e Section, S.P. 15.048 ou Cie. Ecrire Mme Thévenet Paramount, 26, rue Bibliothèque, Marseille Lycée 18-76. (2606)

Serais reconnaissant à personne donnant renseignements sur le Soldat Trani Antoine, du 22e R.I.C., C.A.B.2, Secteur Postal 12.102. Ecrire à M. Trani Honoré, bd des Epargnes, n° 5 Rostère, Belle-Vue, Marseille. (2605)

Prière à tous militaires pouvant donner renseignements sur chasseur Rocamora Aimé, 64e B.C.A., S.P. 14.443, d'écrire à Mme Rocamora, 37, rue Grande, Roquebrune-sur-Argens, (Var). (2535)

Mme Frybourg de St-Mihiel (Meuse) P.R. Central, Montpellier (1604)

Serais reconnaissant à personne ou camarade pouvant donner renseignement : Sous-Lieutenant Bertrand Victor, Batterie, Anti-Chars, 12e R.A.L., S.P. 12.401. Dernières nouvelles 14 mai environs de Reims. Prière écrire Bertrand Victor, Chalet Ruelle, Veynes, (H.-A.) (2412)

Recherche soldat Gide Henri, 173 ½ Brigade 2e bataillon C.A. 2. Ecrire Gide Jules, St-Pierre-les-Martigues, (B.-du-Rh.) (2411)

Demande 1 place auto pour Paris ou Nord-Ouest M. Perrier, Agence Havas Marseille.

NOS MOTS CROISES

Solution du problème du 18 septembre

	1	2	3	4	5	6	7
1	M	A	S	S	I	V	E
2	E	L	E	U	S	I	S
3	R	I	V	E	■	T	T
4	I	T	E	■	B	E	E
5	T	E	R	M	E	S	■
6	A	R	E	■	T	S	E
7	T	A	S	S	E	E	S

A MARIGNANE A EU LIEU HIER L'INAUGURATION D'UNE LIGNE AERIENNE ITALIENNE

MARIGNANE, 18 septembre. — La Cia Avio-Linnee Italiane vient d'inaugurer le service aérien Marseille-Milan, reprenant ainsi les relations aériennes avec l'Italie.

Ce service, assuré par un avion Fiat bi-moteur, peut transporter 15 passagers, le fret et la poste.

Il y aura trois voyages par semaine dans chaque sens.

Le premier départ a eu lieu en présence des autorités italiennes militaires et civiles et des dirigeants de l'aéroport.

L'EPREUVE DE LA NEIGE

par Claude FAYET.

Ah ! nous avons bien été, nous aussi, ses dupes... Mais je pense que nous la verrons bientôt.

— Et si elle ne veut pas ? dit Sabine comme du fond d'un rêve.

— Un moment viendra où elle voudra, répliqua-t-il.

Il semblait résolu à attendre ce moment durant des années. Pendant un temps qui lui parut éternel, elle demeura sans bouger, occupée à reprendre des forces, attendaant peut-être encore un miracle, en dépit de tout. Car maintenant il ne fallait pas moins d'un miracle pour détacher la pensée de Jean-Luc de cette petite fille que personne n'avait prise au sérieux et pour qu'il se rendît compte qu'il tenait dans ses bras celle qu'il nommait encore sa fiancée... Un court sanglot monta aux lèvres de la jeune fille.

— Qu'avez-vous ? demanda-t-il surpris.

Une fois de plus, elle se maîtrisa. Elle comprenait que la partie était perdue, perdue sans recours. Peut-être le savait-elle depuis leur descente du refuge depuis que Dora s'était mise à dominer leurs vies. Désespérément, elle regretta les heures de terreur et d'angoisse où leur existence se jouait mais où Jean-Luc était à elle. Puis elle se redressa, et le simple mouvement qu'elle fit lui sembla propager une douleur déchirante jusqu'à son cœur.

— Qu'avez-vous ? répéta-t-il.

Non, elle ne tournerait pas les yeux vers lui. Elle fixa son regard sur l'illumination nocturne de la ville, tous ces points brillants qui avaient la prétention de lutter contre les ténèbres.

— Rien, articula-t-elle avec effort.

Pourtaant, il fallait parler.

— Je m'informerai à nouveau, demain, si Dora peut nous recevoir, commença-t-elle. Je souhaite qu'elle le puisse, mais après tout...

Elle ne put achever.

— Que voulez-vous dire ? questionna-t-il.

Elle secoua la tête.

— Après tout, ce n'est pas tellement important ! Je pense aussi que je repartirai très vite. Qu'ai-je à faire ici désormais ?

Presque aussitôt elle regretta ces paroles. Elles avaient dépassé sa pensée, elles étaient trop amères, elle eût voulu les rattraper. Seulement, on ne rattrapait jamais rien ici bas. Rien ne pouvait faire que les paroles, même les plus inconsidérées, les plus folles, les plus délirantes n'aient été prononcées et que leur poids ne pèse et n'accable une vie.

— Mais, Sabine...

Elle le regardait soudain toute pâle.

— Il y a quelque chose, Jean-Luc, quelque chose que vous ne savez peut-être pas encore, mais que vous saurez bientôt, quelque chose que vous apprendrez jour par jour. Voyez-vous, il vaut mieux que je m'en aille, parce que... oui, cela me serait trop dur.

Elle vit son regard stupéfait. Non, il ne savait pas encore. Il était trop franc, trop droit, trop d'une seule pièce. Il ne savait rien du tout. D'un geste, elle arrêta les mots qui se pressaient sur ses lèvres.

— Peut-être pourrais-je essayer de lutter... si je croyais à la victoire et si je ne craignais de manquer de forces. Et pourtant, je suis sûre que vous m'avez aimée !

— Sabine ! mais je...

Elle posa précipitamment la main sur son bras.

— Chut ! ne dites rien. Pas ainsi... pas ainsi ! Vous ne savez pas encore, mais...

Elle s'interrompit, elle étouffait.

— Qu'est-ce que je ne sais pas ? fit-il, interloqué.

Une expression de désespoir crispa son visage ; cependant elle poursuivit :

— Depuis notre retour, vous ne pensez plus qu'à... enfin, qu'à elle. Rien d'autre ne vous semble important. Même moi, Jean-Luc, même... même nous ! Vous ne vivez plus que pour elle, si fort que vous ne vous en apercevez pas !

Il parut pétrifié.

— Sabine ! mais je vous jure...

Elle secoua la tête. Ses yeux étaient pathétiques.

— Depuis notre retour, je vous observe. Oh ! je le sais bien, allez. Et je sais aussi qu'il n'y a rien à faire. Ce n'est pas votre faute. C'est ainsi, tout simplement. Là-haut, vous avez été magnifique, et moi... moi...

Sa voix s'étrangla, mais elle voulait parler encore.

— Je préfère vous le dire avant que vous ne le sachiez tout à fait.

(*A suivre.*)